



A vos cultures

N° 35 – 22 novembre 2017

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de santé du végétal n°41

A RETENIR :

Colza :

- Signalement parfois important de larves de grosses altises, vérifier vos parcelles.

Céréales :

- Attention aux limaces sur les céréales n'ayant pas atteint 3 feuilles. Cicadelles et pucerons : attention au retour de température douce. Vérifier la présence de ces ravageurs lors des après-midi ensoleillés, surtout sur les parcelles en cours de levée.

COLZA

Cette semaine 13 parcelles ont été observées sur les 18 déclarées à ce jour.

STADES : La quasi-totalité des parcelles observées a atteint ou dépassé le stade 8 feuilles. Seule une parcelle du réseau n'est qu'au stade 6 feuilles.

LARVES DE GROSSES ALTISES

Surveiller la pression larvaire.

Vérifiez régulièrement (une fois par mois jusqu'à début montaison) la présence de larves au niveau des pétioles des feuilles et du bourgeon terminal. Pour l'identification, se reporter au BSV N° 41 de cette semaine.

Pour mémoire le seuil de nuisibilité des larves est fixé à 70% de plantes avec présence.

Des larves sont repérées dans les 7 parcelles observées avec de 2 à 95% de plantes touchées. Vérifiez vos parcelles régulièrement. Afin de juger de l'utilité d'un traitement de rattrapage il faut mettre en relation le nombre de pieds touchés et la biomasse du colza en entrée d'hiver. Reportez-vous au BSV de cette semaine pour évaluer le risque parcellaire. En cas d'intervention, vous pouvez utiliser un pyréthrianoïde seul.

CEREALES

Les céréales semées avant le 15 octobre sont au stade une à deux talles, pour les semis après le 15 octobre les céréales sont entre levée et une talle.

LIMACES

Quelques attaques ponctuelles cette semaine. Maintenir la surveillance jusqu'au stade 3 feuilles des céréales.

CICADELLES



Cicadelle adulte (*spantettix alienus*)

Reconnaissance :

5 bandes blanches étroites

6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce

Des ailes disposées en forme de toit (^)

Tibia postérieur avec de nombreuses épines caractéristiques de la famille

Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm

Démarrer la surveillance dès une feuille de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Rare capture cette semaine.

Attention au dernier semis, les températures annoncées dans les prochains jours pourraient permettre un regain d'activité de ce ravageur. Vérifier vos parcelles lors des après-midi ensoleillés.

PUCERONS

Démarrer la surveillance dès une feuille de la céréale en observant aux heures les plus ensoleillées de la journée.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de pieds porteurs ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de dix jours.

Cette semaine, seule une parcelle en orge fait état de 1% de plantes porteuses, néanmoins leur présence est signalée ponctuellement dans des parcelles hors réseau. Attention les conditions météorologiques de ces derniers jours n'étaient pas favorables à une bonne observation (absence de soleil), maintenir la surveillance notamment dans les jours à venir car les conditions météorologiques annoncées seront favorables à un éventuel regain d'activité.

Maintenir la surveillance dans les prochains jours.

Observations maladies :

OIDIUM ET HELMINTHOSPORIOSE : Ces maladies sont signalées dans une parcelle d'orge d'hiver du Nord Allier semée fin septembre, on note jusqu'à 80% de plantes touchées par l'oïdium et 20% touchées par l'helminthosporiose. D'autres parcelles hors réseau sont également signalées toujours sur des semis précoces et sur des orges à tallage.

A noter que les maladies éventuellement présentes à l'entrée de l'hiver sont fréquentes mais ne présagent en rien de leurs évolutions pour le printemps prochain. Nous vous rappelons que la nuisibilité de ces différentes maladies à l'automne est négligeable.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
<https://ephy.anses.fr/>
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toute autre information
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*